



Déclaration liminaire UNSA-CGC
Groupe de travail « NRP – point d’avancement »
du 21 février 2020

Madame la directrice,

Vous nous avez réuni ce jour pour nous présenter un point d’avancement du projet de nouveau réseau de proximité.

Les sujets sont tellement multiples que nous nous interrogeons sur la nature réelle de cette réunion. L’agenda social indique qu’il s’agit d’une réunion de concertation. Il doit sans doute s’agir d’une erreur puisque, sur la question du NRP, au niveau national, il ne semble rien y avoir à concerter.

Il nous faut bien l’admettre, au niveau local, les projets présentés par les directeurs ont connu des évolutions, bien qu’à géométrie variable. Mais est-ce vraiment dû à la concertation ? Nous estimons que sans la mobilisation des agents et des élus locaux, les projets initiaux étaient proches de devenir définitif.

Pour autant, force est de constater que les cadres et les agents ne sont pas les acteurs du changement. C’est sous la contrainte et dans la douleur que le NRP se met en place.

L’ensemble des fiches qui nous ont été adressées pour ce groupe de travail ne nous apprennent rien de nouveau sur les « *travaux en cours* ».

Il s’agit d’un point d’étape, comme si vous deviez pouvoir valider le fait que vous avez bien réuni les organisations syndicales sur le sujet du NRP à un instant « T ».

Nous ne voyons pas d’autres justifications à ce groupe de travail.

Pour notre part, nous n’allons pas refaire le débat sur le NRP et la dé-métropolisation. Nous connaissons les positions de chacun et ce n’est pas aujourd’hui qu’elles vont évoluer.

En revanche, les modalités du dialogue social pose problème. Depuis des mois, quel que soit le vocable utilisé dans la qualification des groupes de travail – « informatif », « concertation », « principal » - l’administration se borne le plus souvent à de la « *figuration de dialogue social* » même si nous avons cru déceler une légère inflexion lors du comité de sélection des candidatures en présence du directeur général.

La délégation UNSA-CGC n’a eu de cesse l’année dernière, en maintenant sa participation à de nombreux groupes de travail, d’être force de propositions constructives. Le directeur général se dit « homme de dialogue ». Pourtant, les premiers groupes de travail de cette année et les documents préparatoires que nous transmet l’administration ne laissent entrevoir aucun changement dans la méthode. Cette manière de faire ne peut nous illusionner sur le caractère artificiel prêté au dialogue !

Nous sommes là par courtoisie à votre égard avec le maigre espoir que nous pourrions débattre dans un véritable cadre de concertation, plutôt que de retranscrire les informations réchauffées présentées dans vos fiches thématiques.